



**UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS
BUREAU DE DÉVELOPPEMENT DES TÉLÉCOMMUNICATIONS**

**CONFÉRENCE MONDIALE DE DÉVELOPPEMENT DES
TÉLÉCOMMUNICATIONS (CMDT-98)**

**Document 201-F
27 mars 1998
Original: anglais**

La Valette, Malte, 23 mars - 1 avril 1998

Pour information

**ALLOCUTION de M. Ahmed Laouyane
Directeur du BDT**

**Réception organisée par le BDT
"Les GMPCS"**

Jeudi 26 mars 1998

ALLOCUTION de M. Ahmed LAOUYANE - Directeur du BDT

RÉCEPTION ORGANISÉE PAR LE BDT "LES GMPCS"

Jeudi 26 mars 1998, La Valette

Il y a 17 mois à Genève, les représentants de 128 Etats Membres et de 70 Membres des Secteurs se sont réunis à l'occasion du premier Forum mondial des politiques de télécommunication de l'UIT, pour débattre des questions politiques et réglementaires que soulève la mise en oeuvre des communications personnelles mobiles mondiales par satellite (GMPCS), et pour procéder à un échange de vues sur ce sujet. Le Forum des politiques s'est notamment penché sur les questions suivantes:

- la mondialisation des services de télécommunication et les possibilités de coopération internationale;
- le rôle joué par les systèmes GMPCS dans la fourniture de services de télécommunications de base dans les pays en développement, dans les PMA ainsi que dans les zones rurales et isolées;
- les mesures à prendre pour permettre l'utilisation transfrontière des terminaux mobiles;
- les problèmes de politique générale et de réglementation et notamment d'interconnexion, que pose l'utilisation de ces systèmes et services, afin de parvenir à assurer des conditions d'accès équitables et normalisées.

Le Forum des politiques constitue un tournant et marque le début d'un partenariat unique entre pouvoirs publics et secteur privé, qui oeuvrent ensemble dans le cadre de l'UIT, en vue de mettre au point et de fournir de nouveaux services de télécommunication par satellite dans le monde entier, y compris dans les régions n'ayant même pas accès à des services de télécommunications de base. Les résultats obtenus par le Forum des politiques, à savoir cinq Avis au titre desquels les Etats et le secteur privé se sont mis d'accord sur les principes et activités nécessaires pour préparer la mise en oeuvre des GMPCS, sont remarquables.

Si nous sommes réunis ici aujourd'hui, c'est pour rendre hommage au Secrétariat de l'UIT et au BDT pour les travaux accomplis depuis le premier Forum des politiques, ainsi qu'il était proposé initialement dans les Avis 4 et 5.

AVIS N° 4

Comme vous vous en souvenez sans doute, le Comité chargé de l'Avis N° 4, sous la présidence de notre ami Emmanuel OLEKAMBAINI (Tanzanie), a adopté un projet de Mémoire d'Accord (Mémoire d'Accord sur les GMPCS) visant à faciliter la circulation transfrontière des terminaux d'utilisateurs de GMPCS. Dans le cadre de ce Mémoire d'Accord, les administrations et le secteur privé sont convenus de collaborer dans les domaines suivants:

- homologation, octroi de licences et marquage des terminaux;
- recommandations sur les questions douanières;
- accès aux données de trafic.

Le Mémorandum d'Accord sur les GMPCS a été établi sous sa forme définitive en février 1997. Depuis, des représentants des administrations et de l'industrie des GMPCS ont collaboré en vue d'élaborer des Arrangements énonçant les modalités et conditions dans le cadre desquelles la mobilité des terminaux GMPCS pourra facilement être assurée par delà les frontières. Les Arrangements ont été mis au point définitivement en octobre 1997 et les dernières questions qui subsistaient concernant les applications ont été réglées il y a deux semaines à Genève.

Le Mémorandum d'Accord et les Arrangements relatifs aux GMPCS sont profitables à tous, qu'il s'agisse des populations qui seront desservies par les GMPCS, des administrations, ou des opérateurs de systèmes, des constructeurs de terminaux et des prestataires de services GMPCS ayant choisi d'être parties à cet accord historique. J'encourage tous ceux d'entre vous qui ne l'ont pas encore fait à signer le Mémorandum d'Accord sur les GMPCS à l'occasion de la Conférence de Malte. Le moment est particulièrement opportun pour ajouter le nom de votre pays à la liste, de plus en plus longue, de pays et d'entités parties au Mémorandum d'Accord sur les GMPCS.

Avis N° 5

Je suis particulièrement heureux de vous informer des travaux qui ont été menés à bien dans le cadre du BDT conformément à l'Avis N° 5 du Forum, qui porte sur la mise en oeuvre des GMPCS dans les pays en développement. Dans les brefs délais qui lui étaient impartis depuis le Forum, le BDT:

- a mobilisé plus de 300 000 francs suisses auprès de l'industrie des GMPCS pour financer les travaux au titre de l'Avis N° 5;
- a organisé cinq ateliers régionaux, en l'espace de quatre mois, auxquels ont participé:
 - 500 représentants de 105 administrations,
 - 10 organisations régionales;
 - 18 opérateurs de systèmes GMPCS,afin de fournir des avis et une assistance adaptés aux préoccupations et aux besoins des pays en développement concernant les questions techniques et réglementaires liées à la mise en oeuvre des GMPCS à l'échelle mondiale ou régionale. Ces ateliers ont offerts aux responsables de la réglementation et de l'élaboration des politiques, ainsi qu'aux opérateurs et aux fournisseurs de services GMPCS l'occasion de procéder à un échange de vues ouvert et interactif et de mieux comprendre les enjeux, les préoccupations et les avantages liés à la mise en oeuvre des GMPCS.
- a organisé à Kampala (Ouganda) un séminaire sur les aspects techniques et opérationnels des systèmes GMPCS à l'intention des pays d'Afrique anglophones;
- a convoqué un Groupe d'experts et financé ses travaux; ce Groupe sous la présidence efficace de notre ami Nabil Kisrawi:
 - a dressé et diffusé une liste de facteurs que les pays en développement pourront prendre en compte lors de la mise en oeuvre des services GMPCS, et
 - a étudié les répercussions politiques et socio-économiques des services GMPCS.
- a soumis un rapport à la CMDT sur la base des études faites par le Groupe d'experts.
- Enfin, le BDT est en train d'élaborer un "Livre de référence sur les GMPCS", qui vise à rassembler dans un seul volume tous les documents sur les GMPCS.

Ces activités ont été rendues possibles grâce aux efforts concertés des administrations et de l'industrie des GMPCS, qui ont oeuvré ensemble dans le cadre de l'UIT.

Je tiens tout particulièrement à rendre hommage, pour leur appui, leur coopération et leurs contributions:

- aux Administrations des pays suivants, qui ont accueilli les ateliers sur les GMPCS:
 - Syrie (Etats arabes)
 - Philippines (Région Asie-Pacifique)
 - Tanzanie (Région Afrique)
 - Mexique (Région Amériques)
 - Ukraine (Région Europe orientale/CEI)
- aux opérateurs de GMPCS suivants, qui ont apporté leur soutien financier:
 - Aces
 - Thuraya
 - Eutelsat
 - Golbalstar
 - Ico
 - Inmarsat
 - Intelsat
 - Iridium
 - Lockheed Martin
 - Matra Marconi Space
 - M-Cell (Afrique du Sud)
 - Motorola
 - Odyssey
 - Orbcomm
 - Satphone
 - Teledesic
 - SkyBridge
 - Sila (Canada)
- Je tiens également à rendre hommage aux fonctionnaires du BDT pour le travail remarquable qu'ils ont accompli, notamment à M. Abdel Bairi, grâce auquel une lourde tâche a pu être menée à bien en très peu de temps.

Les résultats que nous avons obtenus sont impressionnants et marquent l'ouverture d'une ère nouvelle, qui se caractérisera non seulement par la mise à disposition de services à toutes les régions et populations du monde, mais aussi par l'instauration d'une coopération entre secteur privé et pouvoirs publics, et ce dans l'intérêt de tous.

Je suis particulièrement fier du rôle que le BDT a joué dans le développement des GMPCS et du travail qu'il a effectué et j'espère que ce travail important se poursuivra.

Il vous appartient maintenant de tirer parti des renseignements et documents disponibles pour autoriser l'exploitation de ces nouveaux services, pour signer le Mémoire d'Accord sur les GMPCS et pour mettre en oeuvre les Arrangements, afin que toutes les régions et populations puissent en bénéficier.
